

## ANNEXE II: TERMES DE RÉFÉRENCE

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Association MedCités/MedCities (ci-après MedCités) est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 61 membres de seize pays différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

MedCités, est partenaire du projet « ValEUR-Gabès: VALorisation de l'Eau URbain à travers des actions et instruments innovateurs », coordonné par l'Aire Métropolitaine de Barcelone et implémenté sur le territoire de Gabès (Tunisie) en coopération avec la Municipalité de Gabès. Financé par l'Union Européenne, le projet a été lancé le 15.01.2021 avec une durée de 30 mois.

ValEUR-Gabès a comme objectif global de favoriser la capacité des villes Tunisiennes à faire face aux impacts du changement climatique à travers la planification et l'innovation pour la gestion efficiente de l'eau urbaine. Il vise spécifiquement à promouvoir la valorisation de l'eau pluviale en milieu urbain, à travers des stratégies et des actions techniques et institutionnelles novatrices à la ville de Gabès, qui seront diffusées en Tunisie et dans d'autres contextes similaires dans la région du Sud de la Méditerranée.

Le projet ValEUR-Gabès s'inscrit pleinement dans les orientations du territoire de Gabès puisqu'il émane de la Stratégie de Développement de la Ville (SDV) Gabès 2030, finalisée en septembre 2018 en coopération technique et méthodologique avec MedCités, et basée sur un processus de concertation des différents acteurs de la ville et de participation de la société civile et des citoyens. Le projet répond aux besoins, défis et problèmes identifiés dans le cadre de l'élaboration de SDV sur la thématique de la gestion de l'eau: problèmes liés au ruissellement urbain et aux inondations lors des séquences pluviales fortes ; la pression sur les nappes phréatiques et salinisation de l'aquifère ; la mauvaise gestion des eaux urbaines en l'absence d'une stratégie intégrale ; la demande de valorisation des ressources hydriques des eaux pluviales et de la maximisation des usages urbains. Du fait de la surexploitation, le bilan global des nappes de Gabès est déficitaire et le déficit s'élève à 1 Mm<sup>3</sup> /an dont une surexploitation est observée essentiellement au niveau des nappes d'El Hamma, Chenchou et Gabes Sud<sup>1</sup>.

Caractérisée par une pluviométrie sporadique marquée par une forte variabilité inter et intra annuelle -la moyenne pluviométrique annuelle varie entre 170 mm et 200 mm et le nombre moyen de jours de pluie varie entre 11 (en 2013) et 41 (en 2006)- et d'un comportement capricieux des précipitations pluvieuse, comme dans le cas du 5 Août 2018 où 92 mm de pluie se sont déversées en 45 minutes, ce qui cause une menace et de sérieuses perturbations à la ville et aux citoyens quand ces pluies se concentrent en quelques heures. L'étude sur les risques liés aux catastrophes, élaboré par le PNUD en Juillet 2019, identifie les suivants risques majeurs pour le Grand Gabès: inondation, érosion hydrique, salinisation des sols et de l'aquifère de surface ; ainsi que comme risques importants la désertification et l'ensablement et les changements climatiques et submersion par élévation du niveau moyen de la mer. Visant à répondre à ces défis environnementaux de la ville, la SDV a identifié l'optimisation de la gestion des ressources en eau comme l'un des objectifs stratégiques du futur développement de la ville, avec un axe valorisation assez important.

Dans le cadre du projet ValEUR-Gabès, il est prévu réaliser une étude diagnostic de la gestion des eaux non-conventionnelles ainsi qu'élaborer et définir de façon participative un Plan de gestion de ressources en eau non-conventionnelles (NCWR par l'acronyme en anglais / PGRENc en français), visant à répondre aux défis exposés antérieurement, et un plan d'action à court, moyen et long terme, y compris une stratégie de financement. MedCités, est le partenaire chargé de la mise en place de cette activité et des résultats attendus, avec l'appui technique de l'Aire Métropolitaine de Barcelone, et l'implication directe de la Municipalité de Gabès. Pour ce faire un appui externe sera mis à disposition des acteurs de la ville de Gabès pour

<sup>1</sup> Le gouvernorat de Gabès en chiffres, 2016 ; Rapport diagnostique sur l'environnement de la SdV de Gabès

l'élaboration d'une Étude Diagnostique et la définition d'un Plan Municipal de gestion de ressources en eau non conventionnelles (Plan NCWR), qui fait l'objet du présent marché.

## OBJECTIFS

### ◦ **Objectifs**

L'objectif de ce marché est la prestation d'un service d'expertise externe en planification de la gestion durable de l'eau dans le but d'appuyer les acteurs de la Ville de Gabès à l'élaboration d'une Étude Diagnostique et la définition d'un Plan Municipal de gestion de ressources en eau non conventionnelles (Plan PGRENc).

Le soumissionnaire devra mettre à disposition du projet un expert principal, spécialiste en développement urbain et/ou planification stratégique urbain, en tant que Chef de l'équipe ainsi qu'un expert principal environnementaliste ou spécialiste en eau.

L'expert principal travaillera sous la coordination de MedCités et en lien étroit avec l'équipe de la Commune de Gabès et l'Aire Métropolitaine de Barcelone.

Les objectifs particuliers du présent marché sont les suivants:

1. Élaborer une étude diagnostic, avec la participation des différents acteurs impliqués, de la gestion des eaux urbaines (conventionnelles et non-conventionnelles). L'étude diagnostic doit permettre évaluer l'état actuel des ressources hydriques (conventionnelles et non conventionnelles) de la ville de Gabès. Pour ceci, le diagnostic doit évaluer l'état de l'aquifère ; les besoins en eau, surtout dans le cadre de l'activité agricole oasisenne ; les usages de l'eau domestique et non domestique et identifier le potentiel de valorisation des ressources non conventionnelles, évaluer les risques d'inondation et réaliser un « mapping » des acteurs et des projets et initiatives.
2. Définir les enjeux territoriaux et élaborer une vision stratégique locale en matière de valorisation des ressources non-conventionnelles d'eau ainsi que des priorités stratégiques. La vision et la stratégie devra être partagée par les acteurs du territoire impliqués à la gestion intégrale du cycle de l'eau.
3. Décliner cette stratégie en actions concrètes et projets qui visent à la gestion efficace et à la valorisation des ressources en eau non conventionnelles à court et moyen terme, ainsi qu'à différents échelles (Plan NCWR). Ces actions devront également être définies de façon concertée avec les acteurs du territoire afin d'assurer des synergies et la mobilisation des ressources pertinents au sein de chaque structure.
4. Identifier une stratégie de financement du Plan NCWR ainsi que de suivi de sa mise en œuvre et de son impact.

## DONNEES DISPONIBLES

Les documents mentionnés ci-dessous seront mis à disposition du bureau d'études titulaire.

### Documents existants:

- Étude stratégique: Eau 2050 en Tunisie. Rapport de synthèse (Institut Tunisien des Études Stratégiques, 2011)
- Etude « benchmarking » des bonnes pratiques en gestion intégral du cycle de l'eau, notamment par rapport aux eaux pluviales, dans des contextes urbains en Méditerranée (MedCities, Commune de Gabès, AMB, 2018)
- Diagnostic Environnemental de la Stratégie de Ville de Gabès
- La problématique de la gestion des eaux pluviales urbaines de la ville de Gabès et solutions possibles (Commune de Gabès, TADAEEM, AMB, 2019)
- Annexe A.2 – formulaire de demande de subvention – demande complète. Référence: EuropeAid/163941/DH/ACT/Multi. Intitulé de l'action: ValEUR-Gabes: VALorisation de l'Eau Urbain à travers des actions et instruments innovateurs (AMB, MedCités, 2019)

- Évaluation des risques liés aux catastrophes dans les municipalités du grand Gabès et l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes au profit des communes du grand Gabès. Phase 3 –Livrable 4. PNUD. FNAC for Environnement. Juillet 2019.
- Étude des stagnations des eaux aux quartiers littoral, 2019 (disponible au sein de la Municipalité de Gabès
- Plan directeur d'assainissement (ONAS, 2018)
- Plan directeur de l'eau potable (SONEDE, 2010)

Documents cartographies disponibles:

- Plan de récolelement des travaux réalisés en format papier.
- Plan de réseaux des parties de la ville en format papier.

Documents à venir:

- Une enquête sur la consommation sera pilotée par la commune de Gabés en collaboration avec l'AMB. L'enquête sera réalisée sur les usages d'eau domestiques afin d'évaluer le potentiel de valorisation des eaux grises.

## RÉSULTATS ET PRODUITS A ATTEINDRE PAR LE CONTRACTANT

Résultat 1: Une proposition méthodologique pour la réalisation de la mission est définie et validée

Suite à la formalisation du contrat, une réunion de cadrage sera organisée avec les partenaires du projet, pour discuter sur la base de la proposition méthodologique présentée par le soumissionnaire, dans le cadre de cet appel, et affiner son contenu en fonction du calendrier et les besoins du projet.

Ensuite, le prestataire devra soumettre la proposition méthodologique définitive qui doit porter sur l'ensemble de la mission, y compris le diagnostic ; la définition de la stratégie ; la rédaction du Plan contenant les projets et actions identifiés ; et la mobilisation des partenariats et des schémas de financement.

La méthodologie doit se baser sur une démarche de concertation multipartite avec les acteurs clés du territoire, tout au long du processus d'analyse et de réflexion stratégique sur la gestion efficace des ressources en eau. Ces acteurs clés sont des partenaires institutionnels (Directions Régionales des Ministères pertinents, SONEDE, ONAS, CRDA etc), les services publics, les groupes d'utilisateurs, comme les agriculteurs, les organisations de la société civile et le secteur privé, entre autres. Une proposition des techniques de mobilisation des acteurs et des méthodes de concertation devra être également précisées. Un rapport descriptif de l'engagement des acteurs autour du processus, contenant une description des actions de concertation et une analyse de la participation des acteurs, ainsi que des indicateurs précis, devra être élaboré par le prestataire à la fin de la mission (rapport d'activités).

En plus, la proposition méthodologique devra contenir une proposition des structures de gouvernance à mettre en place pendant le processus d'élaboration du Plan, y compris les organes de pilotage multipartite et de coordination technique, basé sur une identification des parties prenantes et leur rôle en gestion efficace de l'eau.

Également, la proposition méthodologique devra apporter un calendrier détaillé de la mise en œuvre, en conformité avec le calendrier du projet ; la phase du diagnostic est de maximum 7 mois, la finalisation du Plan NCWR ne peut pas excéder les 14 mois à partir de la signature du contrat.

Également la méthodologie devra prendre en compte les suivant éléments de valeur ajoutée du projet:

- La méthodologie proposée met en valeur les préconisations de développement durable, à travers d'un lien direct avec les ODDs, notamment l'ODD 6, ses cibles et indicateurs.
- La méthodologie proposée et son exécution devra porter une attention particulière au rôle de la femme à la gestion efficace de l'eau, en incluant une approche genre à l'analyse et la réflexion stratégique.
- La méthodologie proposée devra porter une attention particulière sur les aspects intergénérationnels et les diversités, et inclure, dans la mesure du possible, des représentants de groupes de jeunes, des femmes ou des groupes en risque d'exclusion à la consultation.

- La méthodologie identifie des indicateurs pertinents afin d'évaluer les suivants éléments: la participation des acteurs au processus de consultation, désagréer par type des acteurs et par genre des participants et âge des participants ; le nombre des acteurs engagés avec le Plan NCWR; le nombre des projets proposés par typologie (à définir) ainsi que tout autre indicateur jugé pertinent par le prestataire.

Livrables prévus:

- Rapport préliminaire: Comprend la proposition méthodologique détaillée et validée à partir de la réunion de cadrage
- Rapport final d'activité: Comprend une description des activités réalisées, une analyse détaillée du système de concertation et de l'engagement des acteurs, et la collecte des indicateurs fixés à la méthodologie.

#### Résultat 2: Une étude diagnostic sur la gestion des eaux urbaines

L'étude diagnostique sur la gestion des eaux urbaines doit être la base pour permettre définir plus précisément *la stratégie en matière de gestion et valorisation des Ressources en Eau Non Conventionnelles* (Résultat III) et le *Plan de Gestion des Eaux Non Conventionnelles* (Résultat IV). Pour ceci, dans une première phase, l'étude diagnostique doit réaliser un état de lieux sur l'état actuel en ressources hydriques, en mettant l'accent sur les ressources en eau non conventionnelles.

La réalisation de l'état des lieux complet en ressources hydriques et usages liés à l'eau tendra à consolider et expertiser l'approche sectorielle des ressources non conventionnelles.

L'étude a pour objet de conduire, à partir du recensement de données sectorielles existantes, une synthèse globale et critique des connaissances ainsi que la détermination ou confirmation des « manques ».

Pour ceci, les différents points listes ci-dessous seront analysés avec spéciale attention:

- i) État de lieux sur l'état actuel en ressources hydriques. L'état de l'aquifère et les besoins en eau, surtout dans le cadre de l'activité agricole oasis.

Le diagnostic des ressources hydriques doit permettre identifier les différentes sources d'eaux qui alimentent la ville de Gabes pour les différents types d'usages (domestique, agricole, industrielle, ...). Ils seront identifiés aussi les points de prélèvement d'eau de différentes ressources. Le point sur chaque ressource, y compris les captages utilisés en secours, sera établi à partir des documents existants. La description et l'analyse doit inclure:

- Bilan quantitatif: synthèse des données existantes
- Bilan analytique: synthèse des données existantes sur la qualité de l'eau et de sa variabilité.

L'étude doit mettre l'accent sur l'état de l'aquifère, notamment dans la zone de l'oasis urbaine de la ville de Gabes, afin d'étudier la possibilité d'alimentation artificielle de la nappe.

Les différents aquifères doivent être identifiés et catégorisés, ainsi que les principales caractéristiques (niveau statique, niveau dynamique, qualité de l'eau). Une évaluation de la vulnérabilité (quantitative et qualitative) de l'aquifère par rapport aux risques de pollution et salinité doit être définie.

- ii) les usages de l'eau (domestique et non domestique) afin d'identifier le potentiel de valorisation des ressources non conventionnelles ;

Dans le cadre du développement stratégique du Plan des Gestion de Ressources d'Eaux Non Conventionnelles, il est fortement conseillé d'identifier les habits de consommation d'eaux (domestiques et non domestiques) dans la ville de Gabès, différenciant les consommations en fonction de typologies et tissus morphologiques.

Afin d'évaluer le potentiel de valorisation des ressources non conventionnelles, l'étude diagnostic doit identifier les besoins et les usages en eau qui peuvent être remplacés par des ressources non conventionnelles. L'analyse doit pouvoir orienter utilisations d'eau potable vers autres types de ressources.

Dans un premier terme, l'étude diagnostic sur les usages d'eau doit se focaliser sur les besoins en eaux non domestiques des installations municipales et bâtiments publiques (Siège de la Municipalité, Marché, Hôpitaux, abattoir, parcs et jardins, ...). L'analyse des besoins sera élaborée à partir des éléments statistiques de la consommation. L'analyse pourra être établie sur les cinq dernières années et être complétée par l'intégration de données issues d'études antérieures si elles existent. Si les données existantes sont consolidées, une évaluation des besoins s'effectuera à une échéance de 5 ans.

Dans un deuxième terme, si les données sont disponibles, l'étude diagnostique doit analyser les consommations actuelles de usages domestiques afin d'estimer le potentielle de valorisation des eaux.

L'analyse des besoins en eau sera élaborée à partir des éléments suivants:

- statistiques de la population,
- statistiques de la consommation,
- analyse des pointes, historique de la consommation.

Si les résultats de l'enquête pilotée par la commune de Gabés en collaboration de l'AMB dans le cadre du projet sont disponibles, le bureau d'études doit les prendre en compte pour les estimations à élaborer.

En ce qui concerne l'activité agricole oasis, un état des lieux et une analyse sera réalisé afin d'estimer les besoins en eau selon la surface et l'activité agricole développée, ainsi que les données existants disponibles (données des volumes d'eau utilisé).

iii) évaluer les risques d'inondation ;

Réaliser un état des lieux sur les études de risque d'inondation de la ville de Gabés (études et cartographie associée). Cette synthèse doit permettre identifier endroits stratégiques pour l'implantation de projets pilotes prévus dans le cadre du projet ValEUR-GABES.

Cette diagnostique sur le risque d'inondation doit permettre actualiser les études réalisés afin de prendre en compte les derniers événements pluvieux.

Le bureau d'études devra fournir les données pluviométriques de la ville de Gabés avec les courbes IDF et HDF.

iv) réaliser un « mapping » des acteurs et des projets et initiatives.

Cette diagnostique doit permettre identifier les différents acteurs locaux, régionaux et nationaux qui participent dans la réalisation des projets pour la gestion des eaux de pluies et les ressources en eaux non conventionnelles.

Le bureau d'études réalisera une synthèse des tous les projets en course d'étude ou construction qui ont une relation avec la gestion des eaux urbaines, notamment avec les eaux non conventionnelles (eaux de pluies, eaux grises). Une cartographie digitale (SIG) sera réalisée afin de synthétiser l'ensemble des projets décrits dans une seule carte.

v) sur l'infrastructure (réseau, postes de relèvement, STEP,...) du service d'assainissement et du drainage des eaux urbaines (état de lieux cartographique).

Réaliser un état de lieux de réseau d'assainissement et du drainage urbain.

Rassembler les données existantes en matière d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Gabés sur les plans quantitatif et qualitatif. Notamment les données cartographiques du service d'assainissement et du réseau pluvial. Le bureau d'études rencontrera les responsables et les techniciens de la commune de Gabés et de l'Office National de l'Assainissement (ONAS).

À partir de l'analyse des données et des consultations avec les parties prenantes, le prestataire devra identifier les enjeux territoriaux liés à la gestion efficace des ressources en eau non-conventionnelles et leur potentiel de valorisation. Cette analyse devra porter, entre autres, sur la gestion de l'eau pluviale dans

l'esprit de réduire le risque des inondations à la ville de Gabès et les défis de perméabilisation de la ville ; sur la collecte et réutilisation de l'eau pluviale pour des usages domestiques, municipaux, industriels et agricoles, compte tenu de la forte présence d'une agriculture urbaine oasis à la ville de Gabès ; ainsi que sur les défis liés à la réutilisation des eaux usées traités.

Livrables prévus:

- 1<sup>er</sup> brouillon du rapport du diagnostic: comprend au minimum les 5 points identifiés antérieurement. (état de lieux ressources hydriques, ...)
- Document Diagnostic: Comprend le diagnostic validé par l'organe de pilotage

Résultat 3: La stratégie en matière de gestion et valorisation des Ressources en Eau Non Conventionnelles est définie par les acteurs de la ville de Gabès.

Suite à la définition des enjeux territoriaux le prestataire identifiera, en consultation avec les parties prenantes, des scénarios souhaitables en matière d'optimisation et de valorisation des ressources hydriques non-conventionnelles à la ville de Gabès. La consultation permettra de définir les objectifs stratégiques de la ville à partir des scénarios proposés et de construire, de façon concertée, une vision stratégique à moyen terme pour guider les actuations des parties prenantes. Cette vision et la stratégie associée, sera soumise à la validation de l'organe de pilotage du Plan qui définira également l'horizon temporel de cette stratégie.

La stratégie devra être articulée en tout moment avec l'Agenda 2030 et les cibles des ODDs, ainsi que prendre en compte les stratégies nationales en matière d'optimisation de la gestion de l'eau ainsi que la Stratégie de Développement Local de la ville de Gabès (SdV) et autres outils de planification existantes à niveau local, régional et national.

De la même façon la stratégie devra prendre en compte différentes échelles d'intervention souhaitable:

- La réglementaire, qui permet d'inciter la valorisation des eaux pluviales par les privés
- L'institutionnelle, en intégrant de façon transversale dans le travail de la Municipalité des critères de valorisation des eaux pluviales, à la planification et à la réalisation des travaux d'aménagement
- Dans les différents activités économiques, y compris l'agricole
- Le niveau domestique et le rôle de la citoyenneté dans l'usage durable de l'eau.
- La stratégique, en intégrant les critères d'optimisation de l'eau aux projets stratégiques de la ville de Gabès (issus de son SdV ou d'autres initiatives de planification).

Livrables prévus:

- 1<sup>er</sup> brouillon de la Stratégie: Comprend la proposition à soumettre à la concertation des acteurs
- Document stratégique: Comprend le cadre stratégique validé par l'organe de pilotage

Résultat 4: Le Plan d'Action sur les ressources en Eau Non Conventionnelles et sa stratégie de Financement est élaboré.

Dans cette étape, le prestataire définira l'ensemble des projets et programmes dans le court, moyen et long terme en mesure de provoquer les impacts souhaités, à implémenter par les acteurs.

Le plan d'action doit également contenir des fiches de projets en décrivant au moins les objectifs auxquels le projet répond, le(s) institution(s) porteuse(s) du projet, les acteurs impliqués à sa mise en œuvre et les partenariats à mobiliser, le budget approximatif du projet et les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre, les activités à mettre en place et l'impact prévu du projet. Chaque fiche projet identifiera également un schéma de financement et des sources de financement à mobiliser pour sa mise en place, en identifiant les bailleurs de fonds existants à niveau national et international. En plus, le plan d'action sera croisé avec les ODDs et ses indicateurs, afin d'identifier quels projets contribuent à l'Agenda 2030, si c'est le cas.

En dehors des fiches projets, le Plan d'Action sera exposé de façon cartographique, indiquant la localisation spatiale des projets proposés. En plus, un outil de suivi et de monitorage de l'implémentation du Plan sera produit et mise à disposition des partenaires du Plan.

Livrables prévus:

- 1er brouillon du Plan: Comprend une première proposition du plan d'action avec une liste des projets identifiés et validés avec les acteurs organisé par l'horizon temporel du plan, ainsi que proposition de fiche de projet à faire servir.
- Plan d'Action définitif: Comprend le plan d'action court et moyen terme, les fiches des projets, la stratégie financière attachée et le système de monitorage et pilotage proposé.

## **1. LOGISTIQUE ET CALENDRIER**

### **1.1. Lieu du projet**

La base opérationnelle du projet est la ville de Gabès (Tunisie). Le lieu d'affectation du présent service est le bureau du contractant. L'expert devra assurer:

- La présence physique à Gabès, pour des raisons de coordination, selon les besoins du projet.
- La présence physique à Gabès pour les entretiens et la collecte des données du diagnostic.
- La présence physique à Gabès pour l'animation des ateliers de concertation
- La présence physique à Gabès pour la participation aux activités publiques organisées relatif au présent marché, selon les besoins du projet.
- L'accompagnement des missions techniques réalisées par MedCités et/ou autres partenaires du projet, relatifs au présent marché, selon les besoins du projet.

### **1.2. Date de début et période mise en œuvre**

La date prévue pour le début du marché est fixée au lendemain de la signature du contrat, pour une durée de 12 mois à partir de cette date. Se reporter aux articles 19.1 et 19.2 des conditions particulières pour la date de début réelle et la période de mise en œuvre.

## **2. BESOINS**

### **2.1. Ressources humaines**

#### **2.1.1. Experts principaux**

Le rôle des experts principaux dans l'exécution du marché est crucial. Ces termes de référence définissent le profil requis pour l'expert principal. Le soumissionnaire doit fournir une déclaration d'exclusivité et de disponibilité pour les experts principaux suivants:

#### **Expert principal 1: Chef d'équipe, expert spécialiste en eau ou environnementaliste**

##### Qualifications et compétences

Condition minimum: Un diplôme universitaire BAC+5 en Ingénierie Civil, Ingénierie environnementale, Ingénierie hydraulique, Sciences environnementales, Biologie, Géologie, Géographie, Développement Urbain, Urbanisme ou dans une discipline pertinente et directement concernée ou à l'absence d'un diplôme universitaire une expérience professionnelle pertinente et progressive en projets de développement urbain, équivalente de minimum 10 années.

Condition minimum: Déclaration de la bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Email sous environnement Microsoft)

Condition minimum: Déclaration de la maîtrise parfaite de l'arabe et du français (orale et écrite)

Condition préférable:

- Diplôme master BAC+5 en Ingénierie Civil spécialisé en hydrologie urbaine d'une grande école (INSA, Ecoles Centrales, ENPC, Mines, ...).
- Mastère spécialisé en hydrologie.

- Cursus spécialisés en hydrogéologie, valorisation des eaux des pluies, et techniques de réutilisation des eaux usées (traitement tertiaire), en gestion de l'eau urbaine, planification urbaine, gestion des processus participatifs, gestion des équipes, planification de l'eau.
- Informatiques: connaissance des outils en SIG (ArcGIS, QGIS)

#### Expérience professionnelle générale

Condition minimum : Une expérience professionnelle de minimum 3 ans en gestion du cycle de l'eau en Tunisie dûment justifiée.

#### Expérience professionnelle spécifique

Condition préférable :

Une expérience professionnelle en schémas directeurs d'assainissement (SDA) et/ou schémas directeurs de gestion des eaux pluviales (SDGDEP) en Tunisie dûment justifiée.

Une expérience en accompagnement des villes tunisiennes et/ou méditerranéennes en projets de gestion du cycle de l'eau

Une expérience professionnelle en gestion de processus de planification de l'eau, en animation des processus participatifs et de concertation, dûment justifiée.

Expérience en réalisation des études (Étude faisabilité, APS, APD) et/ou rédaction des projets de valorisation des eaux des pluies et eaux usées:

- bassins de rétention et stockage des eaux du ruissellement, bassin de filtration, réservoirs d'eaux de pluies ;
- nouvelles zones urbanisées avec techniques alternatives pour la gestion des eaux des pluies (par exemple: fossés et noues, tranchées drainantes, chaussées drainantes ou à structure réservoir,...)
- puis de recharge de la nappe phréatique

Les experts assument leurs responsabilités en toute indépendance et sont libres de tout conflit d'intérêt.

#### **2.1.2. Personnel de soutien et appui technique**

Le contractant fournira les équipements à son équipe d'experts (appui technique) lors de la mise en œuvre du marché.

Le coût de l'appui technique et du personnel de soutien doit être inclus dans les honoraires des experts.

#### **2.2. Installations et équipement mis à disposition par le contractant**

Le contractant doit veiller à ce que les experts disposent du matériel nécessaire et de ressources satisfaisantes, notamment en matière d'administration, de secrétariat et d'interprétation, pour pouvoir se consacrer pleinement à leur mission. Il doit également transférer les fonds nécessaires au financement des activités prévues au titre du marché et s'assurer que le personnel est rémunéré régulièrement et en temps voulu.

#### **2.3. Matériel**

**Aucun** bien d'équipement ne sera acheté pour le compte de MedCités au titre du présent marché de services ni transféré à MedCités à la fin du contrat.

### **3. RAPPORTS**

#### **3.1. Rapports obligatoires**

Voir l'article 26 des conditions générales. Un rapport d'activités final accompagné d'une facture finale devra être établi à la fin du contrat. Le projet de rapport d'activités final devra être présenté au moins un mois avant la fin de la période mise en œuvre du contrat.

Le contractant doit fournir les rapports suivants:

<b>Intitulé du rapport</b>	<b>Contenu</b>	<b>Délai de soumission</b>
Rapport préliminaire	Comprend la proposition méthodologique détaillée et validée à partir de la réunion de cadrage et le plan de travail du projet mis à jour.	Au plus tard 15 jours après le début de la mise en œuvre
Rapport intermédiaire du diagnostic	1 <sup>er</sup> brouillon du diagnostic, contenant information sur l'avancement de la collecte des données et les analyses réalisées, les problèmes rencontrés et les solutions pour les surmonter.	Au plus tard, 2,5 mois après le démarrage de la mission
Rapport final du diagnostic	Selon la description de ces TdRs.	Au plus tard 5 mois après le démarrage de la mission
Rapport intermédiaire: 1 <sup>er</sup> brouillon de la Stratégie	Comprend la proposition à soumettre à la concertation des acteurs	Au plus tard 1 mois suivant la finalisation du diagnostic
Document de Cadre stratégique	Comprend le cadre stratégique, soumis à la concertation et validé par l'organe de pilotage	Au plus tard à 3 mois suivant la finalisation du diagnostic
Rapport intermédiaire: 1er brouillon du Plan	Comprend une première proposition du plan d'action avec une liste des projets, identifiés et validés avec les acteurs, organisé sur l'horizon temporel du plan, ainsi que proposition de fiche de projet à faire servir.	Au plus tard à 5 mois suivant la finalisation du diagnostic
Plan d'Action définitif	Comprend le plan d'action court et moyen terme, les fiche détaillée des projets, la stratégie financière attachée au Plan d'Action et le système de monitorage et pilotage proposé, validé par l'organe de pilotage.	Au plus tard à 11 mois après le démarrage de la mission
Projet de rapport d'activités final	Brève description des réalisations en ce compris les problèmes rencontrés et les recommandations	Au plus tard un mois avant la fin de la période de mise en œuvre
Rapport d'activités final	Brève description des réalisations en ce compris les problèmes rencontrés et les recommandations. Ce rapport comprend une description	Fin de la mission (à 12 mois après le démarrage de la mission)

	détaillée du système de concertation et de l'engagement des acteurs ainsi qu'une analyse des indicateurs fixés à la méthodologie.	
--	---	--

### 3.2. Présentation et approbation des rapports

Un exemplaire au gestionnaire du projet indiqué dans le contrat. Ils devront être rédigés en français. L'approbation de ces rapports d'activité incombe au gestionnaire du projet identifié dans le contrat.

L'exécution des prestations objet du contrat doit se faire dans la forme et les délais stipulées dans les présentes Conditions, en étant effectuée par le responsable désigné par MedCités, dans son cas, un examen des livrables dans le but de vérifier si celles-ci correspondent à l'offre présentée par l'employeur et aux présentes cahiers de charge, et délivrer le document correspondant justificatif de réception, qui sera établi en même temps si les prestations sont correctes.

En cas de détection d'incidents dans la fourniture des prestations, un délai maximum de 10 jours calendaires sera accordé à l'adjudicataire pour procéder à la correction des vices constatés. Dans le cas où les défauts détectés ne seraient pas rectifiés dans le délai accordé, MedCités sera habilitée à résilier le contrat.

Une fois les procédures ci-dessus accomplies, s'il est considéré que la prestation objet du contrat remplit les conditions dues, elle sera reçue et la facture sera déclarée conforme.

## 4. SUIVI ET ÉVALUATION

### 4.1. Définition d'indicateur

Le soumissionnaire devra produire les suivants indicateurs, dont la numération correspond au Cadre Logique du formulaire du projet:

1.1.1b No. de consultations multipartites réalisées pour identifier les besoins, les lacunes et les opportunités des NCWR

1.1.1c No. d'acteurs publics et privés impliqués au diagnostic (par type d'acteur)

1.1.1c1 No. d'acteurs publics et privés impliqués au diagnostic: pourcentage des femmes

1.1.1c2 No. d'acteurs publics et privés impliqués au diagnostic: pourcentage des jeunes

1.2.1b No. des consultations multipartites réalisées pour l'identification des priorités et la définition d'un plan d'action:

1.2.1c No. des acteurs publics et privés impliqués à la définition du Plan NCWR (par type d'acteur)

1.1.1c1 No. d'acteurs publics et privés impliqués à la définition du Plan NCWR: pourcentage des femmes

1.1.1c2 No. d'acteurs publics et privés impliqués à la définition du Plan NCWR: pourcentage des jeunes

1.2.1d No. des projets et programmes identifiés par le Plan NCWR

1.2.2 No. des mécanismes et instruments municipaux d'incitation à la valorisation des EPU sont établis

\* \* \*